

## Congrès annuel AIMF 2025

### Le Patrimoine : une chance pour le tourisme, un risque pour la préservation ?

*27 et 28 avril 2025 – Hotel Silk Path, Huê*

*Compte Rendu*

C'est à Hué, joyau patrimonial du Vietnam et ville classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, que l'AIMF a réuni ses membres les 27 et 28 avril 2025 pour une conférence dédiée au patrimoine et au tourisme durable. Interventions sur scène, témoignages portés par les élus, vidéos immersives et présentations visuelles courtes ont rythmé ces moments de réflexion. Ce dispositif a permis de nourrir des échanges vivants et constructifs, ancrés dans les réalités locales des villes membres. La ville de Hué, qui conjugue préservation de son héritage impérial et enjeux contemporains de développement urbain, a offert un cadre idéal pour aborder les défis liés à la préservation du patrimoine et la mise en œuvre d'un tourisme durable.

### **Mémoire et patrimoine : construire un héritage commun**

La première session, modérée par M. Alain Godonou, chargé de mission auprès du Président de la République du Bénin aux patrimoines et aux musées, a mis en évidence l'importance de la mémoire comme socle identitaire et facteur de résilience pour les villes. Celle-ci peut être reconnue, fragmentée, voire conflictuelle, et les collectivités locales sont appelées à en gérer les tensions avec responsabilité. Dans un contexte marqué par les héritages douloureux, les collectivités locales ont pour mission de traiter ces mémoires de manière constructive. La mémoire, loin de devoir être effacée, doit être mobilisée comme un levier de dialogue, de reconnaissance mutuelle et de construction d'un avenir apaisé. Dans ce sens, M. Godonou, s'appuyant sur l'expérience du projet d'envergure nationale porté par la Président béninois concernant la restitution par la France des trésors royaux du Bénin, ainsi que sur la mise en valeur du patrimoine comme enjeu premier du développement touristique du pays, a mis l'accent sur l'importance pour les collectivités de procéder à l'identification de leur propre patrimoine : qu'il s'agisse de mémoires reconnues par toutes et tous, de mémoires en partage ou en conflit, les collectivités, en tant qu'actrices clefs du vivre-ensemble, devraient avant tout se poser cette question du recensement et de la médiation.

Mme Khady Niang, Adjointe au Maire de Dakar (Sénégal), en charge de la coopération internationale, a illustré cette dynamique à travers le cas de l'île de Gorée. Ce site emblématique de la mémoire de la traite négrière, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, incarne à la fois la douleur historique et l'engagement vers un avenir fondé sur la transmission, l'éducation et le dialogue interculturel. Dakar développe une stratégie articulée autour de trois piliers : conservation des sites, valorisation par les outils pédagogiques et culturels, et transmission active portée par les écoles, associations, institutions académiques et les habitants eux-mêmes. Ce travail collectif vise à faire de Gorée un espace vivant de mémoire partagée, notamment pour les jeunes générations. Mme Niang a abordé la question des différents moyens de valorisation, notamment l'organisation de festivals, l'utilisation du numérique pour rendre accessible le patrimoine et la mémoire au plus grand nombre ainsi que le défi de la pédagogie notamment vis-à-vis du public scolaire. Les échanges ont permis de mettre en avant les nombreux partenaires dont il faut s'entourer pour arriver à une action publique d'envergure. Dans le cas de Gorée, le niveau international avec l'Unesco et national avec les services de l'Etat, est complété par des nombreux partenariats avec le secteur privé et la société civile. Une problématique soulevée par ce cas, et qui se retrouve dans plusieurs villes, est celle du lien entre propriété (politiques d'assainissement) et conservation.

M. Jacquis Gabriel Kemleu Tchabgou, Maire de Dschang (Cameroun) a apporté un autre éclairage sur la mémoire patrimoniale à travers l'expérience de sa ville, qui s'est engagée dans la restauration et la réhabilitation de son patrimoine colonial et autochtone. Le projet de musée des civilisations témoigne de la volonté de réconcilier les identités multiples du territoire à travers un dispositif muséal inédit, ancré dans les réalités locales. Ce lieu emblématique, fruit d'un partenariat avec la Ville de Nantes, incarne une coopération décentralisée exemplaire autour de la mémoire partagée.

Les regards croisés ont élargi la réflexion. M. Karim Elouardani, représentant de la FNCT (Tunisie), a posé une question essentielle : faut-il seulement transmettre des bâtiments ou transmettre des récits, des cultures, une manière d'habiter l'histoire ? M. Nelson Deshommes, directeur de la communication de la ville de Cap-Haïtien (Haïti), et M. Laurent Gnalin, conseiller municipal de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), ont souligné l'importance de la reconnaissance de la mémoire dans des contextes postcoloniaux, insistant sur l'articulation entre mémoire urbaine, identité culturelle et développement local durable.

Lors des échanges, la ville de Phnom Penh a également fait part de son expérience. Une ville, réhabilitée en grande partie par une population défavorisée, qui présente aujourd'hui un contraste marqué : si les bâtiments publics ont été restaurés, environ 60 % des habitations appartenant aux résidents historiques sont en état de délabrement notamment concernant le patrimoine des années 1960, porteurs de mémoires douloureuses et d'une identité propre : la ville travaille sur le patrimoine urbain à travers le recensement de ces bâtiments et s'efforce de porter dans le débat public la question de l'entretien.

Le gouvernement cambodgien cherche à éviter un processus de gentrification, et la politique urbaine actuelle vise à préserver ces logements historiques, à la fois de la démolition et de la transformation qui entraînerait une perte d'identité. La disparition des bâtiments datant des années 1960 représenterait une perte majeure pour l'âme de la ville.

La réhabilitation de ces habitations est donc jugée essentielle. Dans ce cadre, un projet vient d'être lancé avec le soutien financier de l'AFD, qui va permettre aux propriétaires d'entreprendre des travaux de rénovation. L'enjeu est également de comprendre comment les habitants s'approprient cette transformation et préservent leur cadre de vie.

Le témoignage de la ville de Pala, au Tchad, avec l'exemple d'une tragédie récente (l'effondrement d'un mur dans un bâtiment historique abritant une école) a reposé avec acuité cette même question des moyens financiers pour assurer, avant tout, la sécurité des usagers.

### **Tourisme durable : défendre des modèles équilibrés et participatifs**

Une seconde session a abordé la question de l'équilibre à trouver entre le développement du tourisme et la préservation des territoires, avec un focus sur la gestion durable des sites patrimoniaux et des écosystèmes face à un afflux croissant de visiteurs. Les intervenants ont exploré des modèles de régulation et des initiatives locales permettant de concilier développement économique et respect des territoires, à travers des exemples concrets et des perspectives variées. Mme Duangmala Phommavong, entrepreneuse dans le domaine du tourisme, femme francophone de l'année 2021, a animé la session, apportant son expertise dans la gestion durable du secteur touristique.

M. Badre Tnacheri a partagé avec les participants les défis concrets auxquels fait face la ville de Rabat (Maroc) dans la gestion du tourisme tout en travaillant à la préservation de son riche patrimoine. Il a mis en lumière plusieurs enjeux majeurs qui guident les actions de la ville, notamment la régulation des flux touristiques, la réduction de la consommation énergétique lié à l'éclairage public des monuments, et la promotion de moyens de transports écologiques. Les liens étroits entre durabilité des interventions (avec des indicateurs chiffrés pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, l'utilisation de LED, l'irrigation des sites de la ville par des eaux dépolluées) ainsi que l'utilisation du numérique pour équilibrer les flux sur les sites les moins fréquentés (application mobile, billetterie digitale) ont été présentés. La présentation a également permis d'introduire la question des open data, que les collectivités peuvent encourager comme outils de pilotage et dans un esprit de diffusion et de capitalisation Ces éléments s'inscrivent dans le programme « Rabat, Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture », récompensé par ONU Habitat et le Prix Méditerranéen d'excellence.

Mme Lydia Charlie, Maire de Victoria (Seychelles), a souligné l'engagement fort des Seychelles en faveur d'un tourisme durable, conciliant développement économique, protection de l'environnement et valorisation culturelle. Elle a rappelé que plus de 40 % du territoire et 30 % des eaux sont protégés, et que des initiatives concrètes comme le Plan de Gestion Spatiale Marine garantissent un équilibre entre conservation et activités économiques. Elle a également mentionné le moratoire sur les grands projets hôteliers, limitant la construction de nouveaux établissements pour préserver les écosystèmes. Enfin, elle a mis en avant le Sustainable Seychelles Program, qui certifie les entreprises touristiques engagées dans des pratiques responsables, en valorisant notamment la gestion des ressources, la formation et l'implication communautaire.

Représentant le Réseau Régional de l'AIMF en Asie du Sud-Est, M. Yim, Vice-Gouverneur de la Province de Battambang (Cambodge) a présenté au cours de la session les travaux du groupe de travail sur le tourisme durable. Il a souligné les enjeux du tourisme dans la région d'Asie du sud-est, entre croissance rapide, vulnérabilité économique et pressions environnementales. Le groupe, associant villes et universités locales a produit des études appliquées pour guider les décisions publiques. M. Yim a ainsi insisté sur l'importance d'une approche pluri-acteurs, valorisant les savoirs territoriaux et favorisant la montée en compétences des collectivités. (En annexe 1, est présenté en détail le focus sur les travaux du groupe et les recommandations).

Les échanges ont également été nourris par les interventions de M. Omar Houssein, Président du Conseil régional de Tadjourah (Djibouti), qui a partagé l'ambition de sa collectivité de créer un musée dédié au savoir-faire et à la culture locale et de promouvoir un tourisme enraciné dans les traditions. En particulier les liens étroits entre conservation des vestiges préhistoriques, des itinéraires caravaniers, du patrimoine immatériel et de l'environnement – notamment en encourageant des pratiques de pêche durable qui ne détruisent pas les coraux ou le milieu des mangroves.

M. Auguste Aihunhin, Maire de Cové (Bénin), a quant à lui mis en avant les efforts déployés pour structurer une offre touristique locale autour du patrimoine naturel en s'appuyant sur les atouts du territoire, notamment la forêt sacrée de Kponzoun, cœur spirituel et culturel de la région. Cette forêt, ainsi que les danses traditionnelles associées aux rituels vaudous, sont

désormais au centre d'une stratégie de valorisation touristique respectueuse des pratiques culturelles locales, et de l'environnement.

Les discussions ont ainsi souligné l'importance d'une gestion équilibrée du tourisme, où les politiques de régulation et la coopération entre le secteur privé, les autorités locales, et la société civile sont essentielles pour préserver les territoires tout en répondant aux attentes économiques des communautés locales. Les nouvelles tendances d'ouverture au marché du tourisme local et à des expériences authentiques ont été rappelés, notamment dans le contexte de post covid.

La ville de Cap Haïtien a porté un témoignage sur son expérience de clubs « environnement et hospitalité », avec des formations dispensées aux écoliers dans le périscolaire. Il a également été rappelé l'enjeu essentiel pour ce type d'activités, de la volonté politique nécessaire.

Mme Duangmala, en tant que opérateur privé engagé depuis plus de 20 dans le tourisme durable, a rappelé deux points essentiels du tourisme « durable » que le secteur privé doit prendre en compte : 1. l'étape de coordination et de construction du produit touristique à mener avec la consultation de toutes les composantes de la société est primordiale ; 2. il faut bien garder à l'esprit qu'une fois le produit touristique créé, il est nécessaire de le vendre. Et dans les pertes ou risques à prendre en compte il faut intégrer nos seulement les pertes financières mais les pertes possibles en termes de capital culturel et environnemental.

Enfin la question du tourisme lié aux grands événements sportifs a été soulevée, et la ville de Rabat a témoigné sur son expérience de plan de réutilisation des équipements sportifs pour des événements culturels, tout en soulignant que l'accueil de grandes manifestations sportives est l'occasion aussi de promouvoir des équipements de proximité à l'attention des habitants.

\*\*\*

Madame Huyen, architecte-urbaniste, enseignante-chercheuse à l'Université d'Architecture de Hanoï et experte de l'AUF Asie-Pacifique, a ouvert la deuxième journée en réaffirmant son engagement en faveur de la formation francophone en architecture, particulièrement dans les domaines du patrimoine, de la planification urbaine et de la participation communautaire.

Elle est revenue sur les temps forts de la première journée, en soulignant :

- L'importance du patrimoine et de la mémoire pour la cohésion sociale, l'identité collective et la transmission intergénérationnelle, à travers des exemples issus de villes africaines et caribéennes.
- Les enjeux du tourisme durable, marqués par les tensions entre attractivité touristique et préservation des ressources, mais aussi par des initiatives locales équilibrées s'appuyant sur la régulation, la participation et des formes alternatives de tourisme.

Elle a introduit ensuite les deux sessions de la seconde journée :

- Patrimoine matériel et politiques de mise en œuvre, axée sur les stratégies de conservation urbaine et de gouvernance territoriale, illustrées par les cas de Luang Prabang, Bordeaux et Hué.

- Culture vivante et tourisme, qui interroge le potentiel des pratiques culturelles locales comme vecteurs de développement touristique durable, à partir d'exemples africains et européens.

Enfin, elle a invité les participants à réfléchir à la question centrale : Comment faire du patrimoine un moteur de développement durable, économique, social et culturel ?

### **Patrimoine matériel : renforcer les capacités locales de valorisation**

La session suivante a porté sur les politiques de valorisation du patrimoine matériel. Elle a été introduite par une réflexion sur la transformation des approches patrimoniales par Mme Arianna Ardesi, Directrice de la Coopération de l'AIMF. Face aux défis contemporains des villes, Madame Ardesi a souligné la nécessité d'adopter une vision évolutive du patrimoine urbain. Quinze ans après la recommandation des Nations Unies concernant le paysage urbain historique, un changement de paradigme s'impose : le patrimoine ne peut plus être réduit à sa seule valeur architecturale. Il doit intégrer la réutilisation des bâtiments, leur rôle social et leur impact environnemental. Elle a insisté sur l'importance de maintenir les habitants dans les quartiers anciens pour préserver la vitalité de ces espaces, éviter leur muséification et garantir leur ancrage dans la vie urbaine et rappelé que les villes. Les villes, disposant de la maîtrise du sol et du bâti, interlocutrices des habitants et actrices des politiques locales, jouent un rôle central dans cette dynamique.

M. Samnane Sontany, Maire de Luang Prabang (Laos), a partagé l'exemple emblématique de sa ville classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO depuis 1995. La ville a mis en œuvre un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur alliant règles strictes et recommandations souples, permettant d'accompagner les projets tout en protégeant l'intégrité du patrimoine urbain. Cette stratégie vise à faire coexister tourisme, culture et tradition, dans une logique de développement respectueuse de l'identité locale. Il a souligné l'importance de l'implication des habitants dans le préservation de leur patrimoine et les efforts qui ont été très importants pour une prise de conscience et une appropriation des populations de Luang Prabang. Après de nombreuses années de sensibilisation éducation et communication, les habitants sont aujourd'hui un maillon essentiel de la préservation. Et cette prise de conscience est également une source de fierté. Les défis présentés par le Maire ont rappelé encore une fois le lien entre hygiène urbaine et préservation, et introduit une réflexion sur les impacts du changement climatique, très visibles sur le territoire de Luang Prabang, notamment à cause des inondations récurrentes qui impactent les réseaux d'irrigation et les zones humides autour de la ville.

M. Stéphane Pfeiffer, Adjoint au Maire de Bordeaux (France) a également expliqué les retombées significatives de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007 de la ville de Bordeaux, qui a connu un essor touristique significatif notamment grâce à sa richesse de son centre historique mais également de sa gastronomie. La fierté des habitants est un atout pour les politiques de valorisation, et une attention a été donnée par la municipalité à la redynamisation des savoirs faire locaux. La dynamique induite par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a stimulé l'économie locale (avec 1,4 Milliards d'euros dépensés sur le territoire et aujourd'hui le ressort du tourisme d'affaires), mais aussi accentué certaines tensions : hausse des loyers, gentrification, développement exponentiel de logements locatifs de courte durée, Airbnb, auquel la Municipalité a répondu avec la mise en place d'une réglementation locale. Et également la pression environnementale, qui est un des défis dont la municipalité se saisit actuellement. La ville développe désormais une stratégie de déconcentration du tourisme, avec des itinéraires alternatifs et un rééquilibrage territorial, pour mieux répartir les bénéfices de cette attractivité.

Les exemples de Casablanca (Maroc), Huê (Vietnam) et Erevan (Arménie) ont illustré la diversité des approches adoptées pour préserver le patrimoine matériel dans des contextes urbains variés. M. Abderrahim Outass, Adjoint au Maire de Casablanca, a présenté la réalité de sa ville qui accueille aujourd’hui 2 millions de touristes et qui travaille sur les filières des métiers traditionnels et créatifs. Les efforts de réhabilitation des bâtiments historiques visent à faire de la restauration patrimoniale un vecteur d’amélioration du cadre de vie et de valorisation des savoir-faire artisanaux. Les investissements très importants de l’Etat et de la collectivités ont été rappelés ainsi que le rôle centrale de l’Agence urbaine dans le pilotage du programme, ainsi que les efforts engagés pour construire des partenariats publics privés.

Ville impériale de plus de 600 ans, Huê articule de son côté la préservation de son patrimoine avec des politiques de durabilité. M. Nguyen Phuoc Hai Trung, Directeur adjoint du Centre de conservation des monuments, a ainsi expliqué les investissements réalisés pour restaurer les sites historiques, avec une prise de conscience politique majeure à partir du Congrès du Parti en 1986, tout en accélérant des mesures concrètes pour une ville plus verte : réduction des plastiques, transports écologiques, protection des zones humides et valorisation des lacs urbains comme régulateurs climatiques. Le rôle centrale de la participation des habitants a été souligné (instauration des « dimanches verts » qui mobilisent les habitants dans le nettoyage de la ville) ainsi que les liens étroits entre assainissement urbain et préservation du patrimoine ont été mis en avant. Les catastrophes naturelles sont par ailleurs indiqués comme un défi majeur de la ville de Hué dans son ensemble et de la citadelle en particulier.

Enfin, M. Levon Hovhannisyan, Vice Maire d’Erevan, a présenté le patrimoine plurimillénaire de la capitale arménienne où coexistent vestiges antiques, architecture traditionnelle et héritage soviétique. Face à la pression du développement urbain, la ville s’attache aujourd’hui à protéger et valoriser ce patrimoine en renforçant les cadres juridiques, en collaborant avec les autorités nationales et en impliquant les citoyens.

Dans les échanges, les moyens et mécanismes de financement du patrimoine matériel ont été particulièrement questionnés. Les recettes du tourisme au Laos sont collectés au niveau national est distribués aux collectivités locales, avec un partage des compétences en termes d’investissement entre travaux d’entretien et de restauration pris en charge par le budget des collectivités et grands programmes nationaux pris en charge directement par l’Etat.

Le système appliqué par le Vietnam est similaire, avec des demandes auprès de l’Etat que les collectivités font remonter annuellement et une redistribution de l’Etat aux collectivités (programme national pour le patrimoine. 30% des recettes touristiques sont réservées pour financer les services touristiques sur le territoire de Hué, notamment pour assurer les ressources humaines du secteur.

A Casablanca, la ville est la seule responsable sur le plan légal de la préservation du patrimoine urbain et la taxe de séjour est un levier pour son financement. Mais un fond pour les grands travaux est logé auprès du Ministère de la culture.

Au niveau de Bordeaux, les réglementations nationales et locales se complètent ainsi que les mécanismes de financement. 1,5 Milliards d’euros est le chiffre estimé des retombés touristiques sur le territoire, avec 7,5 de taxes de séjour.

A Cotonou, le témoignage de la ville a fait part de la mise en place de guichets uniques pour les recettes et d’une ligne budgétaire spécifique pour les dépenses liées à la préservation du patrimoine.

## Culture vivante : valoriser les pratiques culturelles locales

Enfin, la dernière session a permis de mettre en lumière la richesse des patrimoines culturels immatériels – langues, musiques, savoir-faire, rituels – qui contribuent à l'identité et à l'attractivité des territoires. Animée par Janvier Nougloï, Directeur Général CCRI John Smith, cette session a abordé la diversité culturelle des villes francophones, un atout majeur à condition qu'elle soit protégée, transmise et valorisée dans le respect des dynamiques locales.

Mme Charlotte Bazelaire a présenté le cas emblématique des Échasseurs de Namur (Belgique), symbole d'un héritage vivant transmis depuis des siècles. La Ville veille à intégrer cette pratique traditionnelle dans la vie locale et les grands événements, tout en assurant sa visibilité à l'international. Pour garantir sa pérennité, Namur accompagne l'évolution naturelle de cette tradition : création d'un groupe de jeunes échasseurs pour favoriser la transmission intergénérationnelle, et première joute féminine en 2022, marquant une ouverture inclusive. Face aux risques de folklorisation et à la standardisation touristique, Namur défend une approche fondée sur l'authenticité, la participation citoyenne et le lien vivant avec la communauté. La culture vivante y devient un levier d'attractivité fondé sur l'expérience, la transmission et l'enracinement local.

M. Ondaye, représentant du Maire de Brazzaville (Congo) a présenté Brazzaville comme une ville cosmopolite, riche d'un patrimoine culturel vivant marqué par la rumba congolaise, les arts de la scène, la littérature et le mouvement de la SAPE. Labellisée Ville créative par l'UNESCO en 2013, Brazzaville mise sur ce socle culturel pour développer un tourisme identitaire et inclusif. La municipalité a adopté une stratégie culturelle et touristique ambitieuse, renforcée par de nombreuses initiatives locales, comme le festival Feux de Brazza.

M. Houedakor, représentant du Maire de Cotonou (Bénin), a mis en avant l'importance des masques traditionnels, porteurs à la fois d'une dimension sacrée et d'une richesse culturelle vivante. Ancrés dans les rites et croyances des communautés, ces masques relient le monde spirituel et le monde des vivants. La municipalité veille à valoriser ces pratiques dans une approche respectueuse, en faisant des masques un vecteur d'identité et un levier pour un tourisme durable, tout en assurant leur transmission aux jeunes générations.

Monsieur Nougloï a livré une conclusion riche et ancrée dans les réalités du terrain, en insistant sur le rôle central que joue la culture vivante dans la dynamique des territoires. À travers des exemples concrets et variés – des tambours traditionnels de Gitega au patrimoine culinaire de Bohicon, en passant par les Machines de l'île de Nantes – la session a illustré comment les pratiques culturelles, qu'elles soient traditionnelles ou contemporaines, participent à l'attractivité touristique, au développement économique local et à la transmission intergénérationnelle. Monsieur Nougloï a souligné que ces formes de culture ne doivent pas être perçues comme de simples décors pour visiteurs, mais comme des expressions profondes de l'identité des populations. Il a rappelé avec force que la culture vivante constitue « le cœur battant des territoires » et non une vitrine figée. Elle est le reflet des communautés, de leur mémoire collective, de leur capacité à se réinventer et à dialoguer avec le monde.

À ce titre, il a mis l'accent sur plusieurs enjeux clés : tout d'abord, la nécessité d'intégrer pleinement la culture vivante dans les politiques publiques, notamment en matière de développement territorial et de tourisme ; ensuite, l'importance de valoriser et d'accompagner les porteurs de pratiques culturelles, en particulier les jeunes, les artistes, les artisans, et les communautés détentrices de savoirs traditionnels. Enfin, Monsieur Nougloï a insisté sur le fait que l'authenticité ne signifie pas l'immobilisme. Il a salué les démarches qui permettent aux traditions de s'adapter, de s'ouvrir à l'inclusion et de se transmettre par de nouveaux moyens, y compris numériques.

## **Conclusion : l'engagement renforcé des villes francophones pour la préservation du patrimoine et un développement touristique responsable**

Les travaux de cette conférence ont été synthétisés par Madame Arch. NguyenThai Huyen de l'Université d'Architecture d'Hanoï, ainsi que Monsieur Godonou Chargée de mission au Patrimoine et aux musées auprès du Président du Bénin.

Quatre axes majeurs ont structuré la Congrès

- Mémoire et patrimoine
- Tourisme durable
- Patrimoine matériel
- Culture vivante

Trois grands enseignements ont ainsi été tiré en conclusion :

### 1. L'implication citoyenne au cœur des politiques culturelles et patrimoniales

Il a été souligné combien les villes tiennent à placer les citoyens au centre de leurs politiques patrimoniales, culturelles et touristiques. La sensibilisation des habitants et leur participation active apparaissent comme des conditions essentielles à la réussite de ces politiques. Toutefois, il a été rappelé le défi majeur que constitue l'adéquation entre les ambitions locales et les ressources financières disponibles pour les mettre en œuvre.

### 2. Une diversité d'expériences, mais des enjeux convergents

La grande diversité des situations évoquées au cours du séminaire a été relevée : certaines villes disposant déjà de démarches structurées, d'autres étant encore au début du processus. Malgré cette hétérogénéité, des constats communs émergent : la nécessité de préserver ou réintroduire la nature dans les environnements urbains, et l'aspiration croissante des visiteurs à retrouver un lien avec la nature, en particulier dans les zones périurbaines. L'intérêt des formes de tourisme durable a été mis en lumière, comme les expériences d'accueil chez l'habitant, tout rappelant la vigilance constante nécessaire face au fragile équilibre entre développement touristique et préservation des milieux et cultures.

### 3. Vers des politiques patrimoniales intégrées

La nécessité de développer des politiques patrimoniales globales, intégrant les différentes dimensions explorées au cours de cette rencontre a été mis en avant : patrimoine bâti, immatériel, naturel, vivant. Cette approche transversale est la clé pour renforcer la cohérence des actions à l'échelle des territoires. Les débats ont aussi souligné l'enjeu de la gouvernance, notamment la nécessité de trouver un équilibre entre politiques nationales et priorités locales, en s'appuyant sur la participation des citoyens. L'AIMF a un rôle essentiel à jouer pour accompagner cette dynamique, notamment à travers la mise en place de réflexions thématiques ciblées permettant aux décideurs et aux praticiens d'approfondir ensemble les enjeux partagés.

*Le Congrès a permis de réaffirmer l'engagement de l'AIMF en faveur d'une approche intégrée du développement local, fondée sur la reconnaissance, la protection et la valorisation du patrimoine dans toutes ses dimensions. L'AIMF accompagne les collectivités membres dans la mise en œuvre de projets alliant préservation du patrimoine matériel et immatériel, tourisme responsable, inclusion sociale et durabilité environnementale. La ville de Hué, par son accueil exemplaire et son engagement constant en faveur de la culture et du développement durable, aura marqué cette étape importante dans la dynamique collective portée par les villes francophones pour un avenir plus respectueux des héritages, des savoirs et des peuples.*

## Annexe 1

### **Présentation du groupe de travail « tourisme durable et résilience des territoires » du Réseau Régional de l'AIMF en Asie du Sud-Est**

---

Le développement du tourisme en Asie du Sud-Est constitue un enjeu crucial pour l'avenir de la région. Ce secteur représente l'un des principaux moteurs de croissance économique. Entre 2010 et 2019, le nombre de visiteurs internationaux dans la zone ASEAN a presque doublé, enregistrant une augmentation de 96 %. Si cette progression a généré des retombées économiques positives, elle a aussi entraîné des conséquences plus problématiques, tant sur le plan environnemental que social.

L'une des principales fragilités mises en lumière récemment est la forte dépendance économique de certains territoires vis-à-vis du tourisme, en particulier international. La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a illustré avec force cette vulnérabilité : un tiers de tous les emplois perdus dans la région étaient liés au secteur touristique. Dans la zone Cambodge-Laos-Vietnam, la fréquentation touristique a chuté de 27 % entre 2019 et 2023. À Battambang, les revenus directs issus du tourisme ont été divisés par deux, et cinq ans après le début de la pandémie, les effets sont toujours visibles.

Par ailleurs, l'expansion rapide du tourisme a généré des pressions considérables sur l'environnement, obligeant les acteurs locaux et régionaux à repenser les modèles de développement en faveur de pratiques plus durables. Cette prise de conscience a conduit les autorités publiques, tant au niveau national que local, à s'engager dans une démarche de diversification des activités touristiques et de renforcement de l'attractivité des territoires, tout en adoptant une approche respectueuse des écosystèmes. C'est dans cette perspective qu'a été mis en place le Groupe de Travail sur le « Tourisme Durable et Résilience des Territoires », au sein du Réseau des Villes d'Asie du Sud-Est (RVASE). Il a été créé en mai 2024 à Phnom Penh, en 2019, à l'occasion du Congrès de l'AIMF.

#### **Une méthodologie fondée sur l'expertise locale**

Ce groupe de travail repose sur une méthode innovante valorisant les ressources locales. Il associe à chaque ville participante une université partenaire. Quatre binômes sont ainsi mobilisés : Battambang avec l'Université Internationale Dewey, Hué avec l'Université de Hué, Luang Prabang avec l'Université de Souphanouvong, et Phnom Penh avec l'Université Royale de Phnom Penh.

Trois grands objectifs structurent l'action du groupe. Il s'agit d'abord de produire des connaissances utiles à la compréhension des dynamiques locales liées au tourisme durable. Ensuite, il est question de renforcer les compétences des autorités locales, afin qu'elles puissent mieux piloter les politiques publiques dans ce domaine. Enfin, le groupe vise à développer une véritable dynamique d'échange de savoirs et de savoir-faire entre les membres du réseau, pour enrichir collectivement les approches et mutualiser les bonnes pratiques.

#### **Des études concrètes pour éclairer l'action publique**

À ce jour, quatre études ont été réalisées dans les territoires participants. Leur finalité commune est d'appuyer la prise de décision des collectivités dans les champs relevant de leurs compétences. Ces travaux ont été précédés d'une concertation entre les autorités locales et les universités, afin de bien cadrer les sujets d'étude et garantir leur pertinence. Les recherches ont été menées par les équipes universitaires, qui ont mobilisé des enquêtes de terrain pour produire des données publiques désormais à disposition des administrations. Les résultats ont été partagés avec les services concernés et la population locale, renforçant ainsi l'ancrage local des démarches engagées.

Deux grandes approches se sont dégagées. La première, orientée vers le développement économique, a conduit à des actions comme l'élaboration d'un plan pour le tourisme gastronomique à Battambang, ou encore la structuration d'un agrotourisme à Hué. La seconde s'intéresse davantage à l'aménagement et à la gestion des espaces publics, comme le montre l'étude sur la piétonisation de

parcours touristiques à Phnom Penh, ou celle portant sur l'amélioration du marché de nuit de Luang Prabang.

### **Des constats partagés pour faire émerger un tourisme durable**

Les échanges réguliers entre les membres du groupe, qu'ils aient eu lieu en ligne, lors de formations ou à l'occasion de conférences en présentiel, ont fait émerger plusieurs constats communs :

1. Pour faire émerger, et renforcer, un secteur touristique durable, le travail en consultation et l'approche pluri-acteurs est fondamentale.
2. L'expertise à l'échelle locale existe : Les universités et les acteurs du secteur privé à l'échelle régionale sont présents et engagées. Les autorités locales se doivent de trouver des manières de travailler de manière constructive avec eux.
3. L'expertise spécifique au tourisme au sein des administrations locales dont les responsabilités touchent de près ou de loin au secteur du tourisme est à renforcer pour une meilleure efficacité de l'orientation et de la mise en œuvre des politiques de valorisation touristique.
4. Toutefois, il existe au niveau des Autorités locales mêmes une expertise propre, très importante pour le développement d'un tourisme durable : la connaissance fine du territoire et des populations qui y habitent, des réalités culturelles et des habitudes de vie, connaissance fine des enjeux spatiaux. Tous ces connaissances sont essentielles aux acteurs du secteurs du tourisme pour développer une offre et une approche réellement durable.

Les enseignements tirés de ces travaux ont permis de construire un plaidoyer commun au sein du réseau régional, et d'orienter les prochaines étapes du groupe. L'objectif reste de rendre les activités touristiques plus durables, en identifiant des solutions concrètes pour continuer à faire découvrir les territoires sans porter atteinte aux équilibres sociaux et écologiques.

### **Conclusion : agir ensemble pour un tourisme respectueux et résilient**

Repenser notre manière de voyager est désormais une nécessité. En Asie du Sud-Est comme ailleurs, le tourisme ne pourra jouer un rôle positif que s'il est pratiqué de manière responsable, avec davantage de respect pour les populations, les cultures et les milieux naturels. Lorsqu'il est bien encadré, le tourisme peut non seulement dynamiser les économies locales, mais aussi contribuer à la préservation des patrimoines et au dialogue entre les cultures.

Les autorités locales et régionales sont des acteurs clés de cette transformation. En première ligne face aux effets du tourisme, elles disposent aussi des leviers pour en orienter le développement. Travailler en réseau, mutualiser les expériences et bâtir des partenariats entre villes confrontées à des défis similaires apparaissent aujourd'hui comme des conditions indispensables pour construire un tourisme plus juste, plus respectueux et plus résilient.